



Le cursus de Formation

■ Pour découvrir, plonger, progresser et se perfectionner

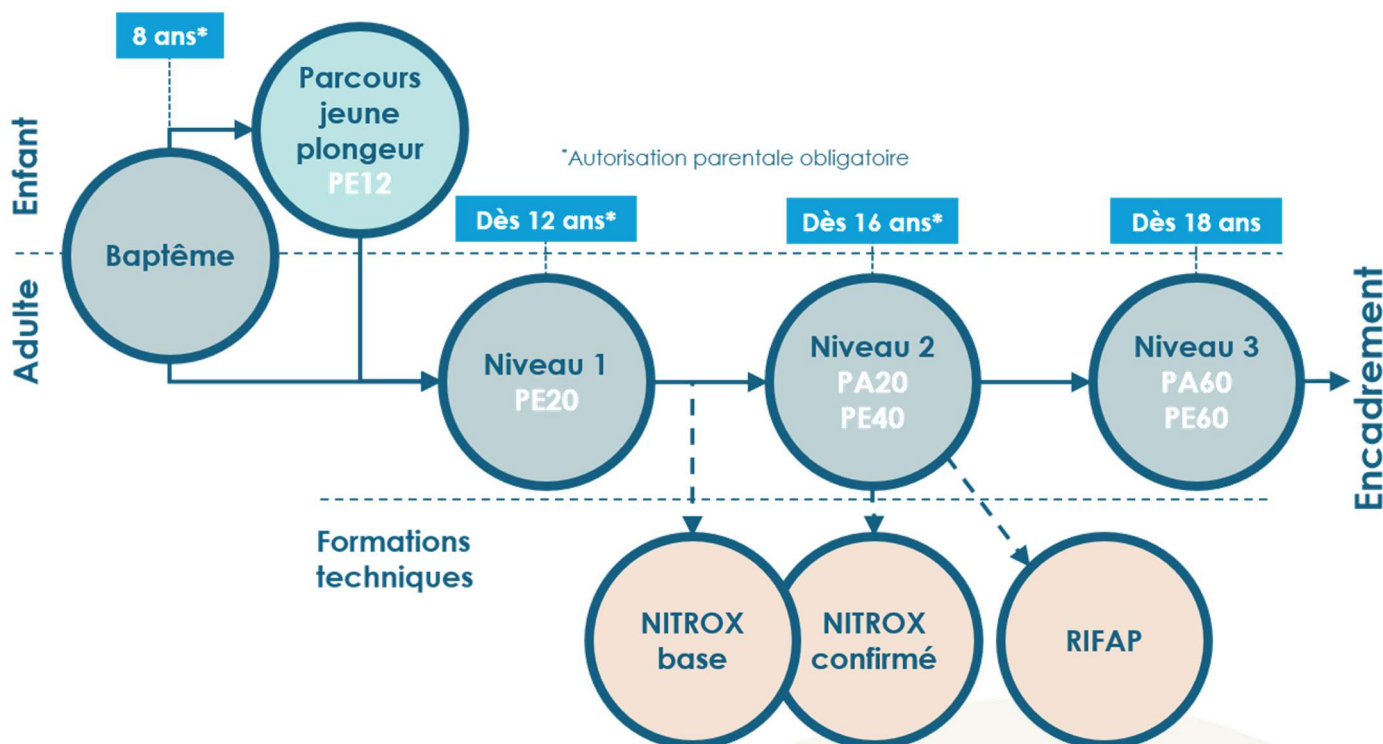
Pour pratiquer la plongée sous-marine en toute sécurité, il est nécessaire de suivre un apprentissage englobant la compréhension d'éléments de la biologie et de la physiologie humaine, la maîtrise du matériel utilisé, ainsi que des techniques spécifiques pour évoluer dans un environnement non adapté naturellement à l'être humain.

■ jetez-vous à l'eau avec Exocet Léman !

L'objectif du club associatif EXOCET LEMAN est de proposer cet apprentissage, adapté à votre situation et vos envies, dans le cadre du cursus de formation défini par la FFESSM.

Pour commencer la plongée sous-marine, il faut avoir plus de 8 ans, et excepté pour un baptême de plongée, pour lequel le club ne demande qu'un questionnaire complété, l'inscription à une formation nécessite :

- D'être titulaire **d'une licence à la F.F.E.S.S.M.** en cours de validité
- D'être **membre du club EXOCET LEMAN** et à jour de ses cotisations
- D'avoir un **CACI**, Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques, de moins d'un an, pendant toute la durée de la formation.



CLUB DE PLONGÉE EXOCET LÉMAN

Structure associative N°14740061, affiliée à la FFESSM

www.exocet-leman.com



**EXOCET
LÉMAN**